

## PROJET PEDAGOGIQUE PROPRE A LA PREPARATION DU DIPLOME D'ETAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

**Un document exposant le projet pédagogique propre à la préparation du diplôme et les moyens pédagogiques choisis par l'établissement pour la mise en œuvre de cette formation ainsi que les moyens que l'établissement entend mettre à disposition des élèves et étudiants pour prendre connaissance de ce projet avant leur inscription en formation**

### CADRE LEGAL

*Le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES) défini par le décret n° 2021-1133 du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social et modifiant le code de l'action sociale et des familles, et organisé par l'arrêté du 30 août 2021 modifié au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, atteste des compétences nécessaires pour réaliser un accompagnement social au quotidien.*

### LE METIER

L'accompagnant éducatif et social (AES) réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.






Il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante.



Le diplôme d'Accompagnant Educatif et Social constitue une première qualification qui se décline dans le champ de l'intervention sociale.

L'AES peut exercer dans différents lieux :

**Ils peuvent intervenir directement au domicile de la personne :**

-  Particuliers employeurs ;
-  Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ;
-  Services d'aide à la personne (SAP) ;
-  Services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD) ;
-  Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

**Ils peuvent également intervenir en établissements**, notamment des établissements sociaux ou médico-sociaux comme :

-  Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
-  Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) ;

- 🚫 Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ;
- 🚫 Les foyers d'accueil médicalisés (FAM) ;
- 🚫 Les instituts médico-éducatifs (IME) ;
- 🚫 Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) ;
- 🚫 Les maisons d'enfant à caractère social (MECS) ;

Ils peuvent également intervenir dans des structures d'accueil de la petite enfance, des établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles.

## FORMATION PREPARATOIRE AU DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

### L'entrée en formation (cf. règlement d'admission)

Les voies d'accès à la formation répondent aux spécificités de chaque candidat :

- 🚫 Parcours complet en formation initiale
- 🚫 Parcours complet en formation continue
- 🚫 Parcours complet en formation par apprentissage
- 🚫 Parcours partiel : dispenses et allègements, formation complémentaire pour l'obtention de domaine(s) de formation non validé(s)
- 🚫 Via une démarche VAE

### Organisation de la formation

La formation théorique et pratique d'une durée totale de 1407h se décompose en cinq domaines de formation (DF). Le diplôme repose sur le principe de l'acquisition bloc à bloc : les blocs de compétences sont acquis définitivement et peuvent être obtenus tout au long de la vie professionnelle

La répartition du volume de formation théorique par domaine est la suivante

#### **Domaine de Formation 1 – Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne (112 heures)**

UF 1 : La prise en compte des besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne

UF 2 : Notions de santé

UF 3 : Ergonomie, aide à la mobilité et transferts

UF 4 : Regard sur la personne et ses fonctions primaires

UF 5 : La personne et son rapport au corps

UF 6 : Les techniques et outils de communication verbale et non verbale

UF 7 : Notions de base d'apprentissage en fonction du public accompagné

UF 8 : Prévention et gestion des situations à risque

UF 9: Accompagnement à la fin de vie

#### **Domaine de Formation 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91 heures)**

UF 1 : Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne

UF 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne

**Domaine de Formation 3 –Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105 heures)**

UF 1 : Socialisation et inscription dans la vie citoyenne

UF 2 : Les différentes dimensions d'accessibilité

UF 3 : La famille et l'entourage

UF 4 : Vie collective

UF 5 : Projet d'activités individuelles ou collectives et techniques d'animation

UF 6 : Prévention de l'isolement des personnes

**Domaine de Formation 4- Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147 heures)**

UF 1 : Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social

UF 2: Ethique et Déontologie

UF 3: Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociale et culturelles

UF 4: Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychiques et sociales

UF 5 : Fondamentaux relatifs aux différents secteurs d'intervention de AES

UF 6 : Le contexte professionnel

**Domaine de Formation 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91heures)**

UF 1 : Projet d'établissement

UF 2 : Travail en équipe et organisation

UF 3 : Transmission et communication professionnelle

**AFGSU Niveau 2 – 21 heures**

Acquisition des compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

La formation est organisée sur une amplitude de 10 à 24 mois en alternance entre le centre de formation et les sites qualifiants.

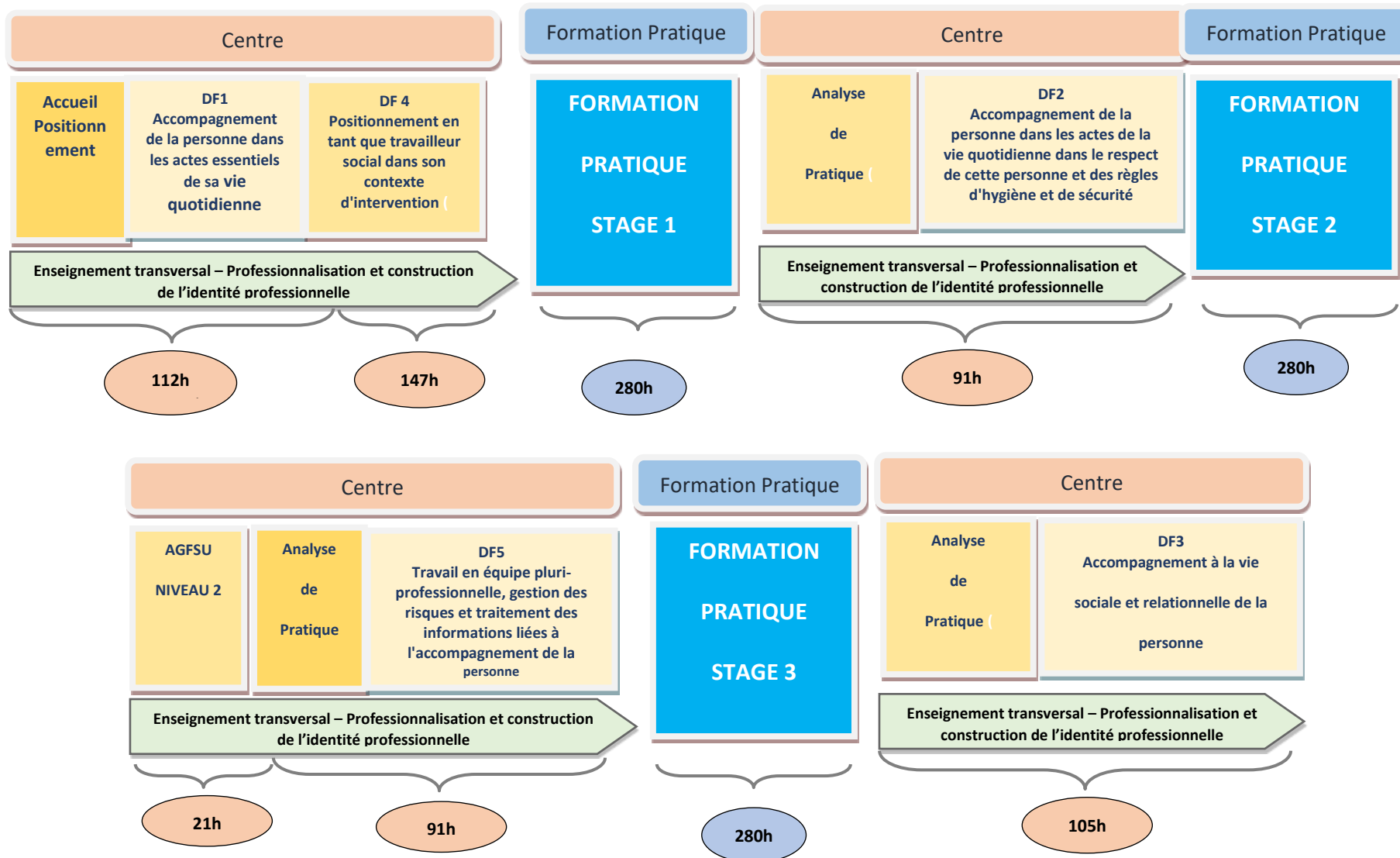
L'alternance avec les sites qualifiants s'organisent autour de 3 stages de 280 heures chacun **pour les stagiaires en formation initiale.**

La formation pratique couvre les 5 blocs de compétences de façon à permettre la professionnalisation des candidats sur l'ensemble des domaines de formation et de favoriser la diversité du public et des lieux d'exercice professionnel. Les 5 domaines de formation sont évalués sur chaque stage de formation pratique.

**Pour les stagiaires en formation continue le stage peut se faire sur la structure employeur.**

### Phasage de l'action :

Nous proposons une alternance entre des temps de formation théorique et de formation pratique avec des séquences d'analyse de pratique à chaque retour de stage.









## Principes didactiques

Les sciences cognitives nous renseignent sur les processus d'apprentissage liés à l'encodage des informations dans un champ sémantique propre à chaque individu et porteur de sens.

L'organisation des connaissances mobilise donc un certain nombre de compétences qui, si elles ne sont pas spécifiques aux adultes, nécessitent une prise en compte accrue des formateurs, dans la conception de leur séquences et séances formatives.

Nous approchons le concept d'andragogie et de ses 6 principes selon lesquels, les adultes ont besoin :

-  De savoir pourquoi apprendre quelque chose
-  De s'appuyer sur leur expérience
-  De se sentir responsables de leur apprentissage
-  D'un apprentissage permettant de résoudre un problème immédiat et concret
-  D'une formation axée sur les problèmes
-  D'une motivation intrinsèque.




## Modalités pédagogiques

La formation que nous proposons s'articule autour de deux axes directeurs : **Alternance Formation théorique/pratique, la prise d'autonomie et d'initiatives.**



Le programme pédagogique est individualisé, il intègre les compétences nécessaires au projet professionnel, en tenant compte du niveau repéré lors du positionnement ainsi que de l'évolution du stagiaire.

Nos méthodes pédagogiques reposent ainsi sur la mise en œuvre d'un processus d'individualisation depuis le positionnement jusqu'à la certification.




Nous utiliserons les méthodes pédagogiques suivantes adaptées aux objectifs :

-  **Méthode affirmative** : le formateur transmet aux stagiaires un savoir, de nouveaux contenus et des apports théoriques.
-  **Méthode interrogative**, qui permet aux stagiaires de découvrir par eux-mêmes des contenus nouveaux
-  **Méthode active**, basée sur le principe que l'on apprend mieux lorsque l'on construit soi-même son propre savoir.

Celles-ci font appel à différentes techniques telles que :

-  **L'exposé théorique** : L'intervenant est un expert qui maîtrise un contenu structuré et le transmet sous forme d'exposé. Il associe à son exposé une forme interrogative : l'apprenant est incité à formuler ce qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il se représente...
-  **L'analyse des pratiques professionnelles** : Technique basée sur de la « formation action » : les stagiaires apportent des situations rencontrées lors d'expériences professionnelles ou personnelles, comme base de réflexion. L'expérience acquise doit permettre à chacun d'être tour à tour apprenant et enseignant

Moyens méthodes et outils mis en place favorisant une individualisation :

-  Positionnement initial
-  Approche par compétences : la pédagogie centrée sur l'expérience des personnes, sur leur vécu constitue un premier levier pour les valoriser et les mettre en confiance.
-  Etudes de cas / mises en situation sur le plateau technique, espace technique, appartement pédagogique : L'intervenant crée un scénario qui permet d'utiliser les essais, les erreurs et le tâtonnement pour apprendre. Il mobilise l'expérience personnelle de chaque stagiaire

- pour apprécier la situation et résoudre le problème
- ✂ Accompagnement dynamique, bienveillant, à l'écoute
- ✂ Temps d'entretiens individuels avec le formateur référent qui permet de mesurer les écarts, ajuster le parcours
- ✂ Mobilisation d'un accompagnement individuel social ou pédagogique selon les besoins
- ✂ Analyses de pratique au retour de stage
- ✂ Evaluations des capacités ou connaissances, compétences acquises

La formation s'articule principalement autour de l'alternance. En effet, afin de permettre aux stagiaires de devenir des professionnels compétents, les périodes de pratique se déroulent tout au long de la formation.

L'alternance est répartie de façon à permettre la professionnalisation des apprenants sur l'ensemble des blocs de compétences.

Les enseignements théoriques permettent la réflexion, la prise de recul, l'analyse des processus cognitifs. Inversement, les situations vécues en stage sont interrogées au regard de la théorie, et permettent de mettre du sens lors des apprentissages : les liens se feront ainsi plus facilement. C'est par ce biais que la professionnalisation se met en place et que les compétences se développent.

### **Coordination et accompagnement**

Des temps de coordination sont balisés tout au long de la formation. Une réunion pédagogique pilotée par la responsable de formation avec l'ensemble de l'équipe de formateurs est planifiée tous les trimestres. Ce temps de travail a deux axes principaux :

- ✂ Faire le point sur l'avancée des contenus et les supports à utiliser en adéquation avec le programme et les objectifs de la formation
- ✂ Identifier les points de vigilance et d'alerte concernant les difficultés d'apprentissage des stagiaires

Au-delà de ces temps de coordination, l'équipe pédagogique a des échanges formels réguliers afin que chacun puisse avoir connaissance des informations importantes concernant les stagiaires, les contenus, les problématiques rencontrées... Des temps de travail spécifiques sont mis en place en fonction des besoins identifiés.

Afin d'accompagner l'apprentissage des stagiaires, un entretien individuel est réalisé tous les mois, pour faire le point sur les difficultés, l'avancée du travail personnel, le retour de l'alternance ainsi que les besoins plus spécifiques de chacun. Chaque entretien fait l'objet d'un contrat d'objectifs à atteindre dans un délai imparti par le stagiaire.

D'autres entretiens individuels peuvent être mis en place en fonction des besoins individuels, pour éviter tout risque de décrochage et pour soutenir la motivation.

### **Sécurisation du parcours de formation**

L'individualisation des parcours de formation, que ce soit sur la durée, les contenus, les rythmes, les objectifs, tient une place centrale dans les choix d'organisation pédagogique.

Dans le cadre de la formation préparatoire au DEAES, MPS Formation met en place un accompagnement pédagogique renforcé individuel.

Des supports pédagogiques variés, complémentaires et adaptés sont proposés aux stagiaires qui en ont besoin. Ces supports accompagnés de temps d'échanges et médiation permettent :

- ✂ De retravailler les compétences socle, afin de renforcer les acquis
- ✂ D'aborder les objectifs attendus par le référentiel d'une manière différente et plus adaptée au fonctionnement du stagiaire
- ✂ D'aller plus loin dans les réflexions et l'acquisition de compétences.